



# Commune de Bellevue

## République et Canton de Genève

Mars 2016 – N° 33

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

### Mot de la Mairie



Chers Bellevistes,

Le printemps pointe le bout de son nez et, avec lui, la reprise d'activités extérieures de loisirs.

Je souhaite en profiter pour mettre ici un coup de projecteur sur une activité saine et accessible à tous : la promenade. Grâce aux investissements consentis ces dernières années, la Commune est fière de comptabiliser près de 20 km de cheminements pédestres dont la grande majorité est exempte des dangers de la circulation routière.

Citons parmi les réalisations récentes : les renaturations du nant des Limites le long du chemin Sans-Souci (en cours), du Gobé au niveau du chemin du Bois-des-Pins et du Marquet en haut de la route de Vireloup qui ont été accompagnées de l'aménagement de cheminements piétonniers complémentaires. La prolongation du chemin de la Radio vers le carrefour Vireloup-Colovrex-Valavran, l'aménagement d'un passage-piéton et la création du chemin des Bisons au-dessus de l'autoroute entre le chemin de la Radio et la route de Collex sont des avantages indéniables pour faire le tour de la commune en pleine nature et avec des vues imprenables. La rénovation du centre du village et notamment l'apparition du chemin des Aiglons sont également à découvrir si ce n'est pas encore fait. Ce ne sont que les exemples les plus marquants, il y en a bien d'autres, réalisés et à venir.

Pour profiter pleinement de ce réseau, la Mairie a édité un nouveau plan qui a été envoyé en tout-ménage mais dont des exemplaires restent disponibles gratuitement à la réception de la Mairie, profitez-en !

De plus, vous aurez peut-être remarqué de nouveaux panneaux aux abords de certains chemins. Ce sont des brèves historiques placées sur le site même où ces événements de l'Histoire locale se sont produits. Parfois, la grande Histoire se mêle à la petite, et très souvent, ces faits étaient oubliés de la plupart d'entre nous. Ils revivent désormais comme prétexte à la promenade ou au contraire, comme une heureuse et fortuite rencontre au cours d'une balade. Une mini-exposition sur le nouveau plan et sur les panneaux historiques est visible à la réception de la mairie jusqu'à cet été.

Au plaisir de vous croiser sur ces chemins de promenade, je vous souhaite un printemps radieux.



Daniel FABBI,  
Maire



## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2015

Le Conseil municipal a voté les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 9 janvier 2016 :

- à la majorité absolue, la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale 2016 à CHF 30.-,
- à l'unanimité, l'approbation du budget de fonctionnement annuel 2016, au taux des centimes additionnels, ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter,
- à la majorité absolue, l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 350'000.- (TTC) destiné à la renaturation du Nant des Limites, tronçon chemin de la Glaise – chemin de la Chênaie,
- à l'unanimité, l'octroi d'un prêt d'un montant de CHF 1'000'000.- à la Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements.

Le Conseil municipal a en outre :

- adopté la résolution « pour un festival local du développement durable »,
- adopté la motion « pour un aménagement du territoire communal raisonné et raisonnable »,
- procédé à la nomination de sept membres pour la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB) en application de l'art. 8, al. 2, lettre b des Statuts de la FLB, pour la période 2015-2020 :

Mme Mylène Schopfer-Sandoz,  
Mme Véronique Barbey,  
Mme Anne-Catherine Hurny,  
Mme Yvette Clivaz Beetschen,  
Mme Isabel Garcia-Gill,  
M. Grégoire Métayer,  
M. Raphaël Petite.

Le Conseil administratif de la commune avait préalablement nommé ses deux représentants le 4 novembre 2015 :

M. Bernard Taschini,  
M. Jean-Marc Carrillo.

Le Conseil municipal a :

- procédé au traitement de 2 dossiers de naturalisation.

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2016

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 9 janvier 2016 :

- l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 6'500'000.- (TTC) destiné à l'acquisition des parcelles nos 3507 et 3963 d'un total de 1296 m<sup>2</sup>,
- le préavis communal relatif au projet de plan localisé de quartier (PLQ) N° 29'902-506 situé au lieu-dit « Champ-du-Château ».

Le Conseil municipal a procédé au traitement de 3 dossiers de naturalisation.

---

## SÉANCE CONSTITUTIVE DES MEMBRES DE LA FONDATION POUR LE LOGEMENT DE BELLEVUE

La Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements s'est réunie pour sa première séance de la période 2016-2020 le 27 janvier dernier et a procédé à la répartition des membres au sein de ses instances comme suit :

Bureau :

M. Bernard TASCHINI (président), Mme Anne-Catherine HURNY (vice-présidente), M. Jean-Marc CARRILLO (membre).

Commission d'attribution des logements :

M. Raphaël PETITE (président), M. Grégoire MÉTAYER et Mme Isabel GARCIA-GILL.

Commission des travaux :

Mme Véronique BARBEY (présidente), Mmes Mylène SCHOPFER-SANDOZ et Yvette CLIVAZ BEETSCHEN.

Plus d'informations sur [www.fondationbellevue.ch](http://www.fondationbellevue.ch)

---

## RÉFÉRENDUM COMMUNAL OU INITIATIVE COMMUNALE

Pour 2016, l'aboutissement d'un référendum ou d'une initiative belleviste nécessite la récolte de 387 signatures sur les 1'935 électeurs que compte la commune (comprenant les habitants étrangers résidant en Suisse depuis plus de huit ans et domiciliés à Bellevue au moment de la dépose des signatures).

Pour plus d'information, se référer au site :

[www.ge.ch/votations-elections/initiatives-et-referendums/welcome.asp](http://www.ge.ch/votations-elections/initiatives-et-referendums/welcome.asp) ou à la Mairie qui vous renseignera volontiers.



## QU'EST-CE QUE LA COMMISSION FINANCES & ADMINISTRATION ?

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015, le Conseil municipal est entré dans une nouvelle législature, désormais d'une durée de 5 ans. Les travaux dont il est saisi sont étudiés à huis clos dans les commissions permanentes concernées qui donnent leur préavis. Découvrez la présentation d'une des six commissions dans chaque journal communal. Place ici à la commission Finances & Administration.

### Qui ?

Cette commission est constituée de 8 membres du Conseil municipal :



Frédéric LUYET  
(Président - PLR)



Dominique ANKLIN  
(Vice-président - BDA)



Laurent BIEDERMANN (PLR)



Jean-Jacques CARTIER (PLR)



Yvette CLIVAZ BEETSCHEN  
(BDA)



Sonia GATTI (PDC)



Yair KESTIN (BDA)



Grégoire MÉTAYER (PLR)

### Quoi ?

Cette commission traite notamment des sujets suivants (Conseiller administratif en charge du dicastère indiqué entre parenthèses) :

- Budget (M. Bernard TASCHINI),
- Comptes (M. Bernard TASCHINI),
- Administration communale dont ressources humaines (M. Daniel FABBI),
- Archives (M. Daniel FABBI),
- Patrimoine immobilier financier (M. Daniel FABBI),
- Juridique (M. Daniel FABBI),
- Informatique (M. Bernard TASCHINI),
- Etat-civil (M. Daniel FABBI),
- Fondation pour la construction et la gestion de logements (M. Bernard TASCHINI).

### Combien ?

Cette commission se réunit 5 à 6 fois par année et pour une durée de 2 à 3 heures.

Découvrez la commission Sociale dans le prochain numéro de votre journal communal.

Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à la réception de la mairie ou à [cm@mairie-bellevue.ch](mailto:cm@mairie-bellevue.ch).



## TRAVAUX DE RENATURATION DU NANT DES LIMITES TRONÇON CHÊNAIE – VOIE CFF

Le long du sentier Sans-Souci s'écoule paisiblement le nant des Limites. Au long des années, ce ruisseau a eu plusieurs noms: des Batailles, du Bidolet. Il prend sa source en amont du chemin des Grands-Bonnets. Il subit depuis quelques années une érosion rapide de ses berges, de fortes incisions de son lit et une déstabilisation des fondations de sa passerelle, c'est pourquoi, la commune a décidé d'effectuer des travaux de renaturation.

Le réaménagement vise directement à atteindre les objectifs suivants :

- Mise en place des seuils de calage du lit,
- Réduction de la pente en augmentant le linéaire du ruisseau et en créant quelques courbes,
- Augmentation du gabarit du cours d'eau en adoucissant la pente des talus,
- Protection des berges à l'aide de techniques de génie végétal et d'empierrement,
- Suppression des espèces envahissantes telles que les lauriers cerise et les bambous,
- Création de zones humides (mares) pour faciliter le développement des amphibiens (crapauds communs, tritons palmés, grenouilles agiles, grenouilles rousses), des libellules et d'une flore diversifiée,
- Nettoyage du cours (les débris de béton et autres déchets seront enlevés),
- Restauration du sentier pédestre.

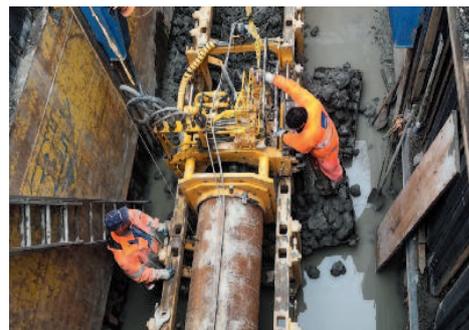
Les arbres rencontrés au cours du processus sont de la famille des conifères (épicéas, pins, séquoias géants) et des feuillus (chênes, chênes pédonculés, charmes, marronniers, peupliers, châtaigniers et catalpas communs). Certains arbres sont classés comme historiques. Les diverses interventions nécessiteront de supprimer ponctuellement la végétation arbustive située dans les emprises des travaux. Des essences indigènes seront replantées. Ces travaux débuteront ce printemps.

## COLLECTEURS TUILERIES - ARGILE - AUX FOLIES

Au début du mois de décembre 2015, la commune a commencé les travaux pour la réalisation de collecteurs d'eaux pluviales et usées entre le ruisseau du Gobé, la clinique vétérinaire des Tuileries, le chemin de l'Argile et le chemin Aux-Folies. Ces nouveaux égouts permettront de desservir les constructions qui sont en cours ou en projet dans le secteur.

Actuellement, les collecteurs du chemin Aux-Folies sont sous-dimensionnés et leur mauvais état ne permet pas d'évacuer les eaux correctement. C'est pourquoi les travaux d'assainissement se poursuivront sur ce chemin privé.

Au cours du mois de février, un forage horizontal de 60 cm de diamètre a été effectué entre la clinique et le ruisseau du Gobé. Cette technique a permis de passer: sous un gazoduc, sous une conduite d'eau de 120 cm qui alimente le CERN, ainsi que sous une récente villa. Une installation de forage est placée sur le fond de la cellule de départ. La progression se fait par poussée hydraulique sur le tube en acier et simultanément par rotation d'une vis sans fin, qui retire les matériaux excavés vers la cellule de départ. Les éléments du fourreau sont assemblés à l'avancement, en même temps que la tarière est rallongée à l'intérieur. Une station de pompage préfabriquée a été posée pour évacuer les eaux usées dans le collecteur existant.



## ROUTE DE LAUSANNE

En fin d'année 2015, le canton a réalisé une traversée deux-roues/piétonne protégée par un îlot vers le carrefour du chemin des Mollies et la route de Lausanne, permettant ainsi de sécuriser et faciliter la traversée de la route.

En venant depuis Genève, les conducteurs n'adaptent pas leur comportement avec le panneau de vitesse limitée à 50 km/h à l'entrée de notre agglomération. Cette mesure est insuffisante, car pour qu'un automobiliste modère sa vitesse en entrant dans un village, il faut que son regard abandonne la continuité monotone du paysage routier pour se porter sur les particularités et l'ambiance des endroits traversés. Nous espérons que cet aménagement sera un moyen efficace de modération du trafic.



## ASSAINISSEMENT DES FENÊTRES DU BÂTIMENT COLOVRACUM

A Genève, le parc immobilier consomme la moitié de l'énergie finale utilisée et produit deux tiers des émissions de CO<sup>2</sup> du canton. C'est par conséquent dans ce domaine que l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'utilisation de sources d'énergies renouvelables connaissent leurs plus grands potentiels. A lui seul, l'assainissement des fenêtres représente une moyenne de 15% d'économie d'énergie. Depuis le 31 janvier 2016, les propriétaires d'immeuble doivent, en application de l'article 56A du règlement d'application de la loi sur les constructions et installations diverses (RCI), assainir les fenêtres et embrasures en façade qui présentent des déperditions énergétiques élevées en les adaptant ou en les remplaçant. Cette mesure vise particulièrement l'assainissement des fenêtres à simple vitrage. Les embrasures en façade de constructions existantes présentant un coefficient de transmission thermique U égal ou supérieur à 3,0 W/ (m<sup>2</sup> K) doivent être mises en conformité. Dans ce cadre légal, la commune de Bellevue a décidé d'assainir les fenêtres et les portes du bâtiment Colovracum.



Avant.

Comme vous le savez déjà, le Conseil municipal siège dans ce bâtiment qui date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les fenêtres existantes ont été remplacées en fin d'année 2015. Les portes et les fenêtres cintrées, au début de l'année 2016.

Les fenêtres existantes étaient en chêne avec un simple vitrage. Leur valeur de déperdition était de 5 W/ (m<sup>2</sup> K). Elles ont été remplacées par des fenêtres en chêne avec une valeur de 1,10 W/ (m<sup>2</sup>K).



Après.

## PRÉVENTION DU SUICIDE

Le printemps passé, l'ex-régie fédérale a décidé d'aborder publiquement la problématique des suicides ayant lieu sur le réseau ferroviaire. En 2014, 140 personnes ont trouvé la mort sous un train.

Chaque cas est une douloureuse épreuve pour les familles, les collaborateurs CFF, les voyageurs et les services de secours. Les CFF s'impliquent activement et depuis longtemps dans la prévention des suicides sur le réseau.



La commune a pris des mesures pour rendre l'accès plus difficile aux voies le long des chemins de la Glaise et en Joubières. Plusieurs clôtures ont été mises en place ou réhaussées sur des tronçons ciblés. Nous espérons ainsi que ces mesures renforceront la sécurité le long des voies de chemin de fer de la commune.

## PLAN COMMUNAL ET CHEMINEMENTS PIÉTONNIERS



Suite aux divers changements qui ont eu lieu sur notre territoire, ainsi qu'à la nouvelle nomenclature, le plan de la commune de Bellevue a été mis à jour. En effet, le précédent plan avait vingt ans.

Le nouveau plan a été créé par un Gentousien, M. Yvan Hostettler de la société Plan Vert. L'aigle noir figurant sur la première page a été réalisé par Buche, dessinateur et auteur de la bande dessinée « Franky Snow ».

Bien que ce document ait été envoyé en tous ménages fin 2015, des exemplaires supplémentaires sont à votre disposition à la réception de la mairie.

## LES AIGLETTES SCULPTÉES

En début d'année, une petite famille d'aigles a rejoint le parc des Aiglettes. Ces rapaces ont été réalisés par M. Sylvio Asseo, sculpteur animalier de Puplinge. Nous le remercions pour son œuvre.





## LES ARBRES REMARQUABLES DE NOTRE COMMUNE

En dehors des forêts, notre canton héberge 500'000 arbres isolés. Cette richesse dendrologique (science de reconnaissance et classification des arbres) est liée à l'influence de botanistes genevois à l'image de MM. Augustin Pyrame De Candolle et Horace-Bénédict De Saussure.

L'inventaire cantonal permet de découvrir un extraordinaire patrimoine arboré. En 1976, le canton a répertorié un certain nombre d'arbres remarquables. A partir de 2007, de nouveaux recensements ont été effectués. Des critères objectifs ont été déterminés sur la base d'une pondération des éléments suivants :

1. Présence dans l'inventaire de 1976,
2. Intérêt dendrologique (rareté de l'essence),
3. Dimensions,
4. Valeur esthétique,
5. Intérêt historique,
6. Accessibilité,
7. Valeur paysagère.



Pour permettre de préserver ce patrimoine, les arbres remarquables sont aujourd'hui enregistrés dans une base de données intégrée à la cartographie du territoire genevois. Ils bénéficient ainsi d'une visibilité propice à leur préservation. Les événements climatiques, les entretiens inadaptés, le changement de leur environnement sont des facteurs importants de leur disparition. Par exemple, un tiers des arbres identifiés en 1976 n'ont plus été retrouvés après 30 ans.

Le territoire belleviste dispose d'environ 4100 arbres isolés.

**Trois arbres sont identifiés comme remarquables :**

- Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) se trouvant à la Réserve (diamètre du tronc : 182 cm, diamètre de la couronne : 24 m. Hauteur totale : 32 m). Ses dimensions constituent son principal intérêt;
- Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) se trouvant également à la Réserve (diamètre du tronc : 169 cm, diamètre de la couronne : 20 m. Hauteur totale : 31 m);
- Cèdre bleu de l'Atlas (*Cedrus atlantica* cv. *Glauca*) se trouvant au siège de Richemont vers l'ancienne Maison Barbey (diamètre du tronc : 185 cm, diamètre de la couronne : 36 m. Hauteur totale : 20 m). Ses dimensions constituent son principal intérêt.

**Les arbres suivants n'ont pas été retenus :**

Séquoia géant (*Sequoiadendron giganteum*) se trouvant au chemin des Marettes derrière les immeubles de la Fondation de la rte de Lausanne (diamètre du tronc : 175 cm, diamètre de la couronne : 14 m. Hauteur totale : 30 m). Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) se trouvant sur la parcelle privée n° 2470 à proximité de la plage du Vengeron (diamètre du tronc : 89 cm, diamètre de la couronne : 10 m. Hauteur totale : 20 m).

**Quelques records :**

L'arbre le plus grand est le sapin blanc (*Abies alba*) se trouvant à la Réserve. Il mesure 36 m.

Trois Séquoias géants ont un diamètre du tronc de 223 cm, ils se trouvent à proximité du sentier Sans-Souci.

Tous les arbres du canton n'ont pas encore été évalués sur la base des critères définis à Genève. Si vous connaissez un arbre qui vous paraît revêtir des qualités particulières, rendez-vous sur la page [www.ge.ch/nature/arbres-remarquables](http://www.ge.ch/nature/arbres-remarquables). Vous pourrez ainsi voir si l'arbre en question a déjà été examiné et son statut, ou alors demander à ce qu'il soit évalué par la commission des arbres.

En signalant un spécimen, que vous soyez ou non propriétaire de la parcelle concernée, vous pourrez activement contribuer à la préservation des arbres remarquables genevois !

Pour tout complément d'information :

M. Bertrand Favre, chef de projet arbres, direction générale de la nature et du paysage (DETA) 022 388 55 40.



## LA BALAYEUSE BELLEVISTE DEVIENT BICOMMUNALE

Après plus de dix ans de bons et loyaux services, la balayeuse de la commune de Collex-Bossy a présenté des soucis mécaniques, inévitables à son âge avancé.



Après avoir envisagé de nombreuses solutions, telles que l'acquisition ou la location d'un nouvel engin, c'est le partage de matériel entre communes qui a remporté les suffrages collésiens. Ainsi, la commune de Bellevue a été approchée et c'est avec enthousiasme que M. Daniel Fabbi, Maire, a proposé une collaboration intercommunale offrant des conditions avantageuses de part et d'autre.

C'est pourquoi vous verrez cette balayeuse de type RAVO avec le chevalier de Collex-Bossy apposé au logo de Bellevue, sillonnant les chemins de notre territoire.

## CHEMIN DU BOIS-DES-PINS ET RENATURATION DU GOBÉ

En 2014 et en 2015, des crédits d'investissement ont été votés par le Conseil municipal de Bellevue en vue d'une participation à un projet conduit par le service de renaturation des cours d'eau du canton de Genève.



Ce projet, désormais achevé, concerne la renaturation du ruisseau du Gobé avec l'aménagement d'un peigne à embâcle et la création d'un chemin d'entretien et de promenade. Cette réalisation est accessible depuis le bout du chemin des Chênats.



Crédit photographique : M. Jean-Jacques Kissling



## POUR UN AGENDA 21 BELLEVISTE

### Qu'est-ce que l'Agenda 21 ?

Il s'agit d'une ligne directrice communale qui répond aux principes et objectifs d'un développement durable (DD). Etablie en concertation avec la population et l'ensemble des acteurs du territoire, c'est un programme stratégique, un projet politique, qui donne une vision du territoire à moyen terme et qui se décline en plans d'actions régulièrement évalués et réactualisés.

### Comment y parvenir ?

En 2014, les associations et entreprises locales, les habitants, les élus et le personnel communal ont participé à une évaluation de la politique communale sous l'angle du DD (Facteur 21). Une dizaine de réunions thématiques ont eu lieu et des propositions concrètes d'évolutions et d'améliorations en ont émané. Parallèlement, la commune applique des plans d'actions élaborés dans le cadre du processus « Cité de l'énergie » en vue d'obtenir, à terme, un label « gold ». Les thèmes et actions proposés par ces deux processus distincts ont été fusionnés dans ce qui deviendra l'Agenda 21 de notre commune.

Actuellement, le Conseil municipal et la Mairie travaillent à la priorisation des projets, à leur mise en place et à la communication y relative. Vous serez tenus au courant des actions en matière de DD et encouragés à réagir, voire participer aux diverses thématiques.

### Une fête villageoise organisée par vous comme première action ?

Il est proposé aux associations locales et aux habitants d'organiser, avec le support technique et financier de la Mairie, une fête villageoise qui aurait lieu en 2017. Si votre divertissement sera son objectif premier, celle-ci se voudra respectueuse de l'environnement, sociale et solidaire. Pour que cette fête corresponde à vos attentes, vous êtes vivement encouragés à prendre part à sa mise en place. Si vous souhaitez participer, ou pour tout commentaire, suggestion et demande de renseignements en matière de DD, n'hésitez pas à vous adresser à [dd@mairie-bellevue.ch](mailto:dd@mairie-bellevue.ch).

## A LA RECHERCHE DE VOLONTAIRES POUR NETTOYER LE LAC

Le dimanche 22 mai 2016 se déroulera sur tout le lac Léman le grand nettoyage organisé par l'association Net'Léman. Pour la 4<sup>e</sup> fois, Bellevue verra une équipe de bénévoles s'engager pour ce nettoyage biennal. Cette fois-ci, c'est le Vengeron qui se verra honoré de cette intervention. Pour rappel, la précédente intervention en 2014 avait permis de récolter une tonne de déchets dans et aux abords du lac à Port Saladin parmi lesquels un moteur de voiture, des pneus, des bouteilles en verre, ... et un coffre-fort... vide. Un repas sera ensuite offert aux bénévoles. Pour vous inscrire, merci de consulter le site internet communal ou de vous rendre sur le site [www.netleman.ch](http://www.netleman.ch).

## LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE BELLEVUE PIONNIERS DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

Huit classes de l'école primaire se sont engagées à contribuer activement à un futur durable.

Dans un cours de deux périodes intitulé « Climat et énergie », la fondation myclimate a présenté aux élèves l'influence de l'être humain sur l'effet de serre et les conséquences du changement climatique. La deuxième partie de cette introduction a été consacrée aux approches de solutions personnelles des élèves et a abordé les énergies renouvelables et les technologies propres. Objectif: sensibiliser les élèves à la protection du climat et aux technologies éco-énergétiques, en leur montrant ce qu'ils peuvent faire au quotidien.

Les classes ont ensuite planifié plusieurs projets et s'attèlent maintenant à leur mise en œuvre. La mairie a été approchée par les enseignants afin de mettre un potager à la disposition des élèves. Celui-ci sera installé ce printemps aux abords de l'école, par le service des espaces extérieurs. Ainsi, les élèves du cycle moyen pourront, conformément à leur engagement dans le processus myclimate, cultiver des légumes de saison puis préparer une soupe à l'attention des élèves en les sensibilisant à la démarche entreprise. Les élèves du cycle élémentaire ont, quant à eux, choisi de réaliser un petit déjeuner exclusivement composé de produits locaux. Rappelons qu'un produit venant du jardin permet de diminuer fortement les émissions de CO<sup>2</sup> en minimisant les distances de transport des aliments.

Parmi celles qui ont participé à l'initiative « Pionniers de l'énergie et du climat », trois classes se sont rendues cet automne à Berne à la grande fête du climat qui réunissait des classes de tout le pays. Elles y ont reçu une distinction des mains de M. Bertrand Piccard.

**Pour en savoir plus, nous vous encourageons à visiter le site : [www.pionniers-energie-climat.ch](http://www.pionniers-energie-climat.ch).**

## MOBILITY

**mobility**

Nous vous rappelons qu'une voiture car sharing  
Mobility est à votre disposition sur le parking de la mairie moyennant une inscription sur le site internet de l'entreprise : [www.mobility.ch](http://www.mobility.ch). Plusieurs abonnements sont proposés : abonnement d'essai de 4 mois, abonnement annuel (avec différents avantages si vous disposez d'un demi-tarif CFF par exemple), ou encore abonnement sociétaire. Les réservations s'effectuent très facilement soit depuis votre ordinateur ou par le biais de votre téléphone mobile. De plus, n'hésitez pas à télécharger l'application gratuite Mobility.

Pour toute information, vous pouvez également appeler la centrale de services 24h/24 au **0848 824 812**.



## BILAN 2015 DE LA RÉCUPÉRATION DES TÉLÉPHONES PORTABLES PAR LA MAIRIE

Nous tenons à vous remercier d'avoir transformé votre téléphone portable en geste de solidarité !



L'année dernière, 18 téléphones ont été récoltés dans l'urne mise à votre disposition en réception. Si nous additionnons l'apport belleviste à celui des autres entreprises et communes participant à l'action Solidarcomm, Terre des Hommes Suisse a pu recevoir CHF 15'000.- issus de la vente de tous les appareils collectés en 2015.

Grâce à votre soutien, vous permettez d'agir en faveur des enfants vulnérables et de leurs familles dans les pays du Sud. Par exemple, en Inde, l'association SPAN permet à plus de 200 jeunes de quatre bidonvilles de Calcutta de lancer leur micro-entreprise, notamment dans la réparation de téléphones portables ou des soins cosmétiques.

En leur nom, nous vous disons merci et vous rappelons, qu'en 2016, la Mairie reconduit l'action Solidarcomm et vous encourage une fois encore à apporter en réception les téléphones portables dont vous n'avez plus l'usage.

Plus d'information sur [www.solidarcomm.ch](http://www.solidarcomm.ch)

## VITALE SOLEIL POUR LES BÂTIMENTS DE LA MAIRIE ET DES AIGLONS

Depuis longtemps et jusqu'à 2015, la commune achetait aux SIG, pour l'électricité de tous ses bâtiments communaux, l'énergie dite « Vitale vert ». Cette dernière est composée d'énergies solaire et hydraulique écologique. Elle est produite grâce aux installations solaires du canton de Genève, aux barrages du Seujet, de Vessy et, dernièrement, de Chancy-Pougny. De plus, son achat permet la contribution à deux fonds pour l'environnement : le Fonds éco-électricité qui a pour mission de promouvoir le développement durable et d'améliorer l'environnement du Rhône genevois et le Fonds SIG qui soutient des projets romands de recherche dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables.



Dans le cadre du développement durable communal, depuis l'année dernière, il a été décidé de soutenir l'électricité issue du photovoltaïque local en choisissant l'énergie « Vitale soleil » pour deux bâtiments : la Mairie et les Aiglons (parascolaire). C'est une énergie 100% solaire, alimentée par plus de 600 installations solaires réparties sur le canton de Genève. Elle est de plus certifiée avec le label naturemade star, label suisse qui garantit la provenance de l'énergie et sa production selon les critères écologiques les plus exigeants d'Europe.

Toutes les autres installations communales continuent d'être alimentées par de l'énergie « Vitale vert », à notre plus grande satisfaction.

## STATISTIQUES 2015 DES DÉCHETS COMMUNAUX

Type de déchet	2014 (tonnes)	2015 (tonnes)	Différence
Ordures ménagères	857.54	800.08	-6.70%
Encombrants/ferraille	35.66	27.8	-22.00%
Déchets biodégradables	96.49	143.78	49.00%
Papier/carton	63.2	64.36	1.80%
Verre	41.9	45.91	9.60%
PET	1.81	2.32	28.00%
Aluminium/ fer blanc	0.97	1.1	13.40%
Textiles	11.4	15.18	33.00%
Capsules de café	0.09	0.3	233.00%
Totaux des déchets valorisés	20%	25%	5%

Les statistiques 2015 des déchets communaux sont encourageantes, car une augmentation de 5% de la collecte de déchets recyclables est constatée. En effet, le tonnage de chacun des déchets valorisables a augmenté alors que le taux des incinérables a baissé. La Mairie vous remercie pour les efforts que vous consentez et vous encourage vivement à continuer !

Comme vous le savez, la commune est soucieuse d'inciter ses habitants à trier leurs déchets. Pour cela, des déchetteries enterrées sont implantées sur le territoire. Elles se trouvent aux chemins des Mollies, des Marettes (derrière la mairie), de la Menuiserie (crèche) et de la Mojonne. D'autres devraient suivre dans un futur proche. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

Un fascicule intitulé « sachez faire le tri ! » contenant un calendrier détachable des levées, des conseils pour effectuer un tri sélectif de qualité ainsi que des astuces, des plans d'implantation et les coordonnées les plus importantes, vous a été distribué en tous-ménages au mois de décembre. Celui-ci est disponible sous la rubrique déchets du site [www.mairie-bellevue.ch](http://www.mairie-bellevue.ch) et en version papier à la réception de la mairie. Faites-en bon usage !

Finalement, le défi que tente actuellement de relever la commune est la **gestion des déchets de cuisine**. Trois points de récupération sont opérationnels (déchetteries des Mollies, de la Menuiserie et de la Mojonne). Comme il est **interdit d'utiliser des sacs en plastique**, même verts, pour récupérer vos épluchures, et autres déchets de cuisine, la réception de la mairie met gratuitement à votre disposition, dans la limite des stocks disponibles, des seaux aérés et des sacs en papier recyclés prévus spécialement pour le compost.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à [dd@mairie-bellevue.ch](mailto:dd@mairie-bellevue.ch).



La commune de Bellevue vous invite à son tout premier festival country qui se déroulera au parc des Aiglettes, les samedi 4 et dimanche 5 juin prochains.

De nombreuses animations sont également prévues pour les petits et les grands, ainsi qu'un grand choix de stands repas.

Des artistes de renom nous feront l'honneur de leur présence et se produiront en live sur scène pour nous présenter leur dernier album.

Un programme détaillé vous parviendra prochainement.

**FESTIVAL COUNTRY**

**Bellevue**

**4 & 5 juin 2016**  
de 16h - 1h de 11h - 19h

**Lilly West**

**M. Soul**  
LIVE FROM CANADA  
WANTED MAN  
TRIBUTE TO JOHNNY CASH

**Doug Adkins**

**Las Vegas**

**Mariotti Brothers**

**Entrée libre**

- ☆ Concerts
- ☆ Restauration
- ☆ Animations adultes / enfants
- ☆ Démo
- ☆ Divers stands

Organisé par  
**Commune de Bellevue**  
République et Canton de Genève



## CINÉ GITANA DU 25 AU 28 AOÛT 2016

Après 500 spectateurs en 2014, 1080 en 2015, Ciné Gitana revient en MMXVI ! En MMXVI ? Oui, en 2016, le dernier week-end du mois d'août (avant la rentrée scolaire cette fois-ci), avec Astérix et Obélix. Comme d'habitude, en plus des projections, des animations et décorations se relayeront tout le week-end. Le programme complet sera disponible dans le courant de l'été. Consultez d'ici là le site internet de la commune et l'évènement facebook « Ciné Gitana MMXVI ».

Dès aujourd'hui et jusqu'au vendredi 26 août à midi, les enfants peuvent participer au concours de dessin en produisant une œuvre intitulée « Astérix et Obélix à Bellevue » sur une page A4. Le dessin sera ensuite soit placé dans une enveloppe et déposé à la réception ou dans la boîte aux lettres de la mairie à l'attention de « Ciné Gitana », soit scanné (en bonne qualité) et envoyé à [cinegitana@mairie-bellevue.ch](mailto:cinegitana@mairie-bellevue.ch).



Dans les deux cas, indiquez les coordonnées, le prénom et l'âge de l'enfant. Les personnes qui participent au concours acceptent que leur dessin soit affiché lors de la manifestation et publié (sur internet et dans la presse locale). Un jury se réunira pour choisir les plus belles réalisations et décernera un prix aux vainqueurs lors de Ciné Gitana.

## ANTIGEL À WEBSTER

Le 31 janvier dernier, deux frères irlandais, les Ye Vagabonds, se sont produits sur la scène de Webster University pour un concert de musique folk.



Ye Vagabonds © Aude Haenni

Leurs magnifiques voix, accompagnées d'une guitare et d'un violon, ont enchanté les personnes présentes. Ce fut un grand succès pour la première participation de la commune de Bellevue au festival Antigél.

## UN PIANO À PORT GITANA, POUR VOUS !

Venez jouer librement du **mercredi 8 au mardi 21 juin 2016 de 09h00 à 21h00 à la plage Gitana.**



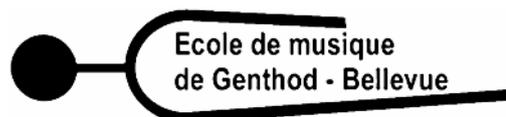
Pour la deuxième fois, la commune de Bellevue s'est associée au magnifique projet lancé par l'artiste anglais Luke Jerram, « Jouez, je suis à vous ! », qui consiste à mettre à disposition du public des pianos dans toutes les villes du monde.

Ces pianos d'occasion sont installés dans les rues, les parcs, les gares, les centres commerciaux, sur les ponts, sur les places... et sont mis à disposition des passants. En se les appropriant, en jouant, en écoutant, en chantant, en applaudissant, de ces instruments sortis de leur environnement, ils créent un événement, une rencontre, un bon moment.

N'hésitez donc pas à vous rendre sur place, que vous souhaitiez en jouer, ou simplement essayer quelques notes, c'est l'occasion de jouer du piano librement dans un cadre exceptionnel, et partager un moment musical avec des passants.



<http://streetpianos.com/geneva2016>



Très chers Bellevistes,

L'année 2016 avance à grands pas. Bientôt nous serons aux vacances de Pâques et comme chaque année, le Club des Bellevistes s'investit pour organiser **une course aux œufs** pour les enfants.

Pour cette édition, qui se déroulera le **dimanche 20 mars**, aux alentours de l'école de Bellevue, les enfants auront l'occasion de chercher les œufs ainsi que de s'adonner à des activités de bricolage. Ensuite, petits et grands partageront un brunch dans la convivialité.

Le prochain événement à ne pas manquer du Club des Bellevistes sera l'incontournable **rallye de l'Ascension** qui se déroulera le **jeudi 5 mai** et qui sera orchestré par l'équipe gagnante de l'année 2015, à savoir Mlle Sarah Zumstein et ses coéquipiers.

Le Club des Bellevistes vous attend nombreux pour honorer ces deux événements!

Le Club des Bellevistes est à la recherche de personnes motivées et dynamiques pour étendre l'effectif actuel de son comité. Le numéro de contact est le **079 239 14 73**.

Au grand plaisir de vous voir très prochainement!  
Hélène Koukoutsas pour le Club des Bellevistes

### Inscriptions pour l'année 2016-2017

L'EMGB propose des cours d'initiation musicale, de solfège, ainsi que de piano, guitare, flûte douce et flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor, percussion et violon. Les cours sont donnés soit à Bellevue, soit à Genthod, dans des locaux mis à disposition par ces deux communes.

L'initiation musicale s'adresse aux enfants entre 4 et 6 ans, alors que les cours de solfège ainsi que l'apprentissage de la plupart des instruments peuvent commencer dès 6-7 ans.

#### Les inscriptions auront lieu

**jeudi 12 mai de 15h30 à 19h00**

**à la salle Colovracum**

Vous pourrez trouver toutes les informations concernant l'école de musique sur notre site internet : [www.hemgb.com](http://www.hemgb.com), sous la rubrique « école de musique ».

Par ailleurs, la présidente de l'EMGB, Mme Béatrice Allanic-Wavre, se tient à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Tél. 079 200 49 70, ou [info.ecolemusiquegb@gmail.com](mailto:info.ecolemusiquegb@gmail.com).





**INFORMATIONS AU SUJET DES REQUÉRANTS D’ASILE FAISANT ESCALE DANS NOTRE COMMUNE**

En octobre 2015, la commune de Bellevue a accepté d’accueillir 50 requérants d’asile dans son abri de protection civile à Valavran. L’objectif initial atteignait 100 réfugiés ; des négociations avec l’Hospice Général ont permis à la commune d’opter pour la qualité plutôt que pour le nombre. Moins de réfugiés, mais une prise en charge plus personnalisée.

Soucieux que les choses se passent sereinement, le Conseil administratif a rapidement décidé d’un plan d’action réalisé et organisé par notre directrice de l’administration et des finances, Mme Claire Albanese. Les héberger c’est bien, s’en occuper c’est mieux !

Les actions organisées par la Commune sont nombreuses :

- des cours de conversation française réguliers (5 cours par semaine) assurés par 4 bénévoles que nous remercions chaleureusement;
- une récolte d’habits et de chaussures avec des résultats dépassant toutes nos attentes;
- des activités sportives sur le terrain de sport de la Vigne Blanche;
- des cours de pétanque;
- l’usage libre de notre patinoire;
- une participation des requérants d’asile aux fenêtres du calendrier de l’Avent, organisé par le Club des Bellevistes;
- un repas communautaire avec des bénévoles et un représentant de l’Exécutif communal, organisé et soutenu financièrement par notre restaurateur du Kutchi (restaurant afghan) et par la Mairie;
- des paniers de Noël.

La commune doit encore concrétiser l’organisation d’un « lieu de vie » dans les locaux de la paroisse protestante de Genthod. Ce « lieu de vie » géré par des bénévoles permettrait d’accueillir les requérants d’asile, régulièrement, pendant quelques heures, pour des contacts, des jeux de société et des thés-cafés. Pour ce faire, nous avons dressé une liste de plus de 30 bénévoles intéressés. L’Hospice Général nous accompagne dans cette démarche.

Un projet d’activités footballistiques à Collex-Bossy, sur le stade Marc Burdet, est en gestation.

Seul point à consolider, une formation aux us et coutumes suisses et locales, avec en particulier des informations sur les conventions sociales occidentales attachées aux relations avec les femmes. L’Hospice Général va s’en charger.

Nous remercions la commune de Genthod pour son aide précieuse, ainsi que tous les bénévoles ayant participé à notre plan d’action. Nous aurons encore grand besoin de leur aide... la commune accueillera fin mars des familles syriennes comprenant 34 adultes et 20 enfants dans les locaux du bâtiment William-Rappard.

**ACTION BÉNÉVOLES BELLEVUE - BENEDELLEVUE**

« J’aide donc je suis » !



En fin d’année 2015, nous nous sommes adressés à vous afin de trouver des bénévoles pour conduire des aînés dans les hôpitaux genevois pour des radiothérapies.

Quelques personnes se sont proposées et le projet progresse à grands pas. M. Jean-Daniel Viret, Conseiller administratif, souhaite peaufiner l’action BENEDELLEVUE le plus rapidement possible.

Nous désirons élargir notre offre de bénévoles pour des transports chez le médecin, le dentiste ou les courses hebdomadaires dans un périmètre proche de Bellevue.

**N’hésitez pas à vous annoncer en mairie au numéro : 022 959 88 20.**

Ces services bénéficient d’une modeste rétribution versée en main propre par les personnes transportées. Elle est destinée à contribuer aux frais de parking et d’essence.

N’oublions pas qu’un transporteur d’un jour deviendra peut-être un transporté de demain.



1294 GENTHOD - Tél. 022 774 25 73

### INSCRIPTIONS 2016

Si votre enfant est né entre le 1<sup>er</sup> août 2012 et le 31 juillet 2014, venez l'inscrire au jardin d'enfants pour la rentrée de septembre 2016 :

**le mardi 19 avril 2016 de 17 h 30 à 18 h 30  
au 2, rue du village  
à Genthod**

Dès la rentrée 2016, afin de mieux répondre à la demande des parents, les demi-journées seront rallongées et les horaires modifiés comme suit :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin – 8 h 00 à 12 h 15
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi – 13 h 15 à 17 h 30

Une équipe éducative expérimentée composée de trois éducatrices, une auxiliaire et un stagiaire accueilleront votre enfant plusieurs demi-journées par semaine selon votre choix.

Le projet pédagogique du jardin d'enfants s'articule notamment autour des objectifs suivants:

- Accueillir des familles dans un lieu chaleureux, dans un climat de confiance et de partage. Etablir un partenariat avec les parents dans le respect de leurs choix éducatifs et leur identité culturelle.
- Encadrer des enfants au sein du groupe tout en respectant les besoins spécifiques de chacun.
- Eveiller la curiosité de l'enfant et favoriser le jeu.
- Transmettre à l'enfant des valeurs institutionnelles et sociales.

Depuis deux ans, le jardin d'enfants est intégré au programme « Youp'la bouge » qui renforce les activités motrices tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et permet de profiter du magnifique cadre de verdure entourant le jardin d'enfants.

Le comité et l'équipe éducative

#### Renseignements et contacts :

Equipe éducative – 022 774 25 73

Anne Boada, présidente – 022 779 01 97 –

anne.boada@bluewin.ch – [www.lespetitsloups.ch](http://www.lespetitsloups.ch)

Find us on 

[www.facebook.com/lespetitsloupsgenthod](http://www.facebook.com/lespetitsloupsgenthod)

### PETITE ENFANCE

Le jardin d'enfants Le Chat Botté situé au 5, chemin du Champ-d'Anier au Petit-Saconnex nous indique que quelques places sont encore disponibles pour la garde de vos tout-petits les matins ou après-midi.

Pour plus de renseignements : 022 798 38 80.

Site internet : [www.le-chat-botte.ch](http://www.le-chat-botte.ch).



Les étudiants de Webster University Geneva ont le plaisir de vous inviter à leur deuxième chasse aux œufs de Pâques, le

**samedi 9 avril 2016 à partir de 10 heures.**

Les enfants entre 3 et 13 ans, ainsi que leurs parents, sont les bienvenus pour une journée de jeux, de créativité, de puzzles et d'énigmes.



Châteaux gonflables, musique, restauration, chasse aux œufs. Venez vous amuser sur notre campus et ne manquez pas l'opportunité de gagner le premier prix!

Nous espérons vous voir nombreux.

Entrée gratuite.

Webster University

9, Route de Collex



## POLICE - STATISTIQUES DES DÉLITS 2015 À BELLEVUE

Comme chaque année, nous vous proposons un comparatif des statistiques des deux années écoulées concernant les interventions policières sur le territoire de la commune de Bellevue.

Nous constatons une baisse légère du total des affaires traitées entre 2014 et 2015.

**Total des interventions (accidents, diverses affaires, contrôles, alertes, cambriolages, vols, etc.)**

**2014 : 478**

**2015 : 445**

Ce relevé est à mettre en parallèle avec celui de toutes les affaires traitées par le 117 sur l'ensemble du canton de Genève. Les interventions sur la commune de Bellevue représentent un infime pourcentage du total cantonal.

A Bellevue, les chiffres de 2015 nous indiquent que le secteur où la police concentre la majeure partie de ses actions est la circulation. En effet, les contrôles de personnes/véhicules, les affaires de circulation et les accidents représentent 209 interventions.

27 cambriolages et tentatives de cambriolages sont également à citer. Leur nombre est identique à 2014. Notons que la tendance est à la baisse, ils s'élevaient en effet à 82 en 2011, 56 en 2012 et 42 en 2013. Nous vous permettons toutefois de vous rappeler à quel point il est important d'être vigilant et combien il est important de se renseigner auprès de sociétés de sécurité agréées ou de la police afin de mettre en place des mesures pouvant souvent vous éviter le pire.

Sachez que la Mairie met tout en œuvre pour que Bellevue demeure un territoire sûr. Les tournées de nos agents Protectas se font de manière ciblée par les constats policiers, aussi bien géographiquement qu'au niveau des horaires de passage. **Chacun d'entre vous peut également aider la police dans son travail en n'hésitant pas à composer le numéro 117 dès constat de présence d'un individu suspect ou d'un comportement qui ne vous semblerait pas adéquat.**

## LE 18 SEPTEMBRE 2015, UNE FUITE D'ACIDE CHLORHYDRIQUE MAÎTRISÉE À BELLEVUE

Dans la nuit du 18 au 19 septembre 2015, à 23h15, une alarme indiquant une fuite d'acide à la station de traitement des Tuileries alerte le CDC ("Centre De Conduite", lieu de pilotage de toutes les installations liées à l'eau potable du Canton) qui constate la fuite et les dégâts sur place. Le Service d'Intervention et de Secours (SIS) est immédiatement contacté et arrive sur les lieux à 00h15.

Au vu du dégagement de vapeurs d'acide émanant de la station de traitement, les pompiers mettent en place un dispositif d'aspersion afin de rabattre ces dernières. Très vite, une citerne est livrée permettant le transfert du produit. Parallèlement, le SIS ferme la route de Valavran, du rond-point des Tuileries jusqu'au pont de l'autoroute. La police, sollicitée dans l'intervalle, intervient auprès des habitants des hauts de la route de Valavran et donne l'ordre de fermer portes et fenêtres.



A 3h00, les portes de la station de traitement des Tuileries peuvent être ouvertes pour la mise en place de la tuyauterie servant au transfert de l'acide. Par mesure de prévention, au vu des vapeurs d'acide susceptibles de s'échapper, le SIS donne l'ordre d'évacuation à 8 habitants.

Au petit matin, la situation est stable et maîtrisée, les opérations de transfert et d'évacuation de l'acide se sont déroulées sans accroc. A 10h15, l'intervention s'achève.



Les services industriels genevois (SIG) ont mandaté un expert indépendant pour s'assurer que toutes les normes et règlements du site étaient respectés. La station était conforme, mais certaines mesures ont toutefois été mises en place pour diminuer les risques qu'un tel accident ne se reproduise (diminution de la concentration d'acide chlorhydrique, développement et mise en place de sondes, changement du revêtement des citernes destinées à l'acide chlorhydrique).



## EXPOSITION À LA RÉCEPTION DE LA MAIRIE

Jusqu'à cet été, venez découvrir la mini-exposition à la réception de la Mairie consacrée au nouveau plan communal et aux panneaux historiques.

Vous aurez peut-être remarqué depuis le début de l'année des panneaux fleurir ici et là, sur les chemins, au bord des routes. Il s'agit des « saviez-vous qu'ici... » lesquels, grâce à une photo et un texte, vous font découvrir ou redécouvrir un fait marquant de l'histoire locale. Il y en a une vingtaine, un appel indéniable à la balade pour explorer des chemins parfois mésestimés des promeneurs.

### Saviez-vous qu'ici...

**...en 1961 vous auriez eu les pieds dans l'eau puisque la parcelle du Vengeron est une zone artificielle gagnée sur le lac grâce aux remblais de la construction de l'autoroute Genève-Lausanne.**

L'Autoroute A1, entre Genève et Lausanne, a radicalement modifié la géographie de la petite commune tranquille de Bellevue des années 1960 (alors peuplée de quelques 700 habitants). Nombreuses seront les conséquences de la construction de cette artère vitale qui relie Genève au reste de la Suisse :

- La canalisation des cours d'eau du Gobé et du Vengeron.
- L'interruption de nombreuses routes et chemins (le chemin des Chânaats par exemple ne faisait qu'un avec l'actuel chemin des Marchoux qui débouche vers le rond-point de la Roselière).
- La redéfinition des frontières communales avec Pregny-Chambésy.
- La démolition de certaines bâtisses dont la maison forte du Vengeron.
- La création de cette avancée de terre sur le lac appelée « Le Vengeron », récupération de gravats de la construction de l'autoroute. Ce terrain, à cheval entre les communes de Bellevue et Pregny-Chambésy, augmentera la surface terrestre de ces deux communes d'environ 2 hectares.



Aujourd'hui, c'est le principal site de la rive-droite qui permet au public de s'adonner librement et gratuitement à des activités de plein-air au bord du lac.

La bretelle du Vengeron, entrée et sortie actuelle de l'autoroute A1, a été réalisée pour la future traversée du lac. Depuis lors, des projets de tunnel, de pont ou de pont-tunnel surgissent régulièrement pour tenter de fermer la boucle avec la rive-gauche, mais aucun n'a encore recueilli l'accord des autorités politiques et du peuple genevois.

Photo aérienne du 17 juillet 1961, version.

Commune de Bellevue République et Canton de Genève Retrouvez cet article et bien d'autres dans la rubrique Histoire de [www.mairie-bellevue.ch](http://www.mairie-bellevue.ch)

## VENDREDI 27 MAI 2016

Rien de plus simple que de participer à la fête des voisins! Rendez-vous autour d'un verre ou d'un pique-nique convivial au pied de votre immeuble, dans votre allée, un jardin, un parc, ...

**la fête des voisins**  
Immeubles en fête

Ne manquez pas cette belle occasion de partager un peu de temps avec vos voisins. En se retrouvant ou en faisant connaissance, tous les prétextes sont bons pour passer un bon moment entre personnes qui sont le plus souvent d'âges, de professions et de cultures différents!

A cette occasion, la commune met gratuitement à votre disposition des tables et bancs sur réservation à la mairie. Des cartons d'invitation sont également disponibles en réception, qui permettront d'inviter vos voisins.

## MARQUE DE CONTRÔLE OFFICIELLE (MÉDAILLE) POUR CHIENS 2016



A Bellevue, les détenteurs de chiens doivent se présenter à la mairie afin de retirer la marque de contrôle officielle (médaille) de l'année en cours, en présentant les documents suivants :

- l'attestation d'assurance-responsabilité civile spécifique pour « détenteur de chien » pour l'année 2016;
- le carnet de vaccination comportant une vaccination contre la rage valide;
- la confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données centrale ANIS SA;
- l'attestation de formation théorique, pour les personnes n'ayant jamais détenu de chien avant le 1<sup>er</sup> septembre 2008;
- l'attestation de formation pratique pour tous les nouveaux détenteurs (après le 1<sup>er</sup> septembre 2008), à obtenir dans l'année qui suit l'acquisition du nouveau chien;
- le test de maîtrise et de comportement (TMC), pour les chiens de grande taille (plus de 25 kg et 56 cm au garrot, âgés de 18 mois à 8 ans), à obtenir également dans l'année qui suit l'acquisition du nouveau chien.

Attention, les nouveaux propriétaires de chiens devront se présenter à la mairie pour leur enregistrement dans la base de données Amicus avant de se rendre chez le vétérinaire. Nous vous rappelons également que tout changement d'adresse et/ou de détenteur est à annoncer à Amicus à Berne (0848 777 100).

Un émolument communal de CHF 10.- sera perçu pour le contrôle documentaire et la délivrance de la médaille.

## ÉTUIS À SACS RAMASSE-CROTTE OFFERTS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Cette année, la Mairie offre un étui contenant des sacs ramasse-crottes à tous les propriétaires de chiens de la commune.



Partant du principe qu'en promenade, votre chien doit être tenu en laisse, cet astucieux étui pour sachet ramasse-crottes se fixe à celle-ci. Cet étui vous permettra de ne jamais être pris au dépourvu pour ramasser les déjections de votre compagnon à quatre pattes.

Ce contenant vous sera remis en même temps que la médaille de votre chien. Si vous deviez déjà être en possession de la marque de contrôle, n'hésitez pas à passer en réception pour recevoir votre étui aux couleurs de la commune.



### OUVERTURE DE LA BUVETTE GITANA

La buvette Gitana vous accueillera à nouveau cette année du 25 mars au 16 octobre, selon les conditions météorologiques. Les jeunes désireux de trouver un job saisonnier durant l'été sont invités à envoyer leur candidature en remplissant le formulaire disponible sur [www.mairie-bellevue.ch](http://www.mairie-bellevue.ch) rubrique Administration > Offre d'emploi ou disponible à la réception de la mairie.



**CGNI**  PROFITEZ DE L'OFFRE DE LA CGN EXCLUSIVE POUR NOS RÉSIDENTS !  
-45%

Carte journalière CGN – 1<sup>re</sup> classe CHF 49.- au lieu de CHF 90.-

CHF 24.50 pour les enfants de 6 à 16 ans et les détenteurs d'abonnements ½ tarif.

Renseignements et vente auprès de votre mairie.

Offre valable durant toute l'année 2016 sur les croisières en service horaire. Non valable sur les croisières événementielles et les croisières à thèmes.

Pour toutes informations complémentaires : 0900 929 929  
[www.cgn.ch](http://www.cgn.ch)



### LE TOUR DE ROMANDIE 2016 PASSERA PAR BELLEVUE

Le Tour de Romandie, course cycliste internationale pour les professionnels (WorldTour), fêtera ses 70 ans en 2016 et aura lieu du mardi 26 avril au dimanche 1<sup>er</sup> mai 2016.

Comme l'indique le communiqué de presse de la course, un anniversaire, ça se fête ! « Le décor est posé: prologue horloger à La Chaux-de-Fonds, double passage sur la ligne d'arrivée tant à Moudon que pour Conthey-Villars-s/Ollon, arrivée en côte à Morgins, contre-la-montre dans les coteaux séduisant, étape reine comme on les aime le samedi et Ollon-Genève pour un final royal sur les quais genevois. Au peloton d'écrire le scénario de cette édition anniversaire. »

La 5<sup>e</sup> et dernière étape du Tour passera sur le territoire de notre commune le **dimanche 1<sup>er</sup> mai 2016**. Le trafic sera perturbé et des déviations mises en place. Quoi qu'il en soit, venez nombreux pour applaudir les concurrents, dans l'après-midi, le long de la route de Lausanne.

### NOUVELLE PROCÉDURE DEMANDE D'AUTORISATION DE MANIFESTATION ET D'EXPLOITATION DE TERRASSE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, toutes les demandes de manifestations doivent être adressées à la commune du lieu de l'événement **au plus tard 30 jours avant la manifestation**, conformément à la loi (LRDBHD). Il en est de même pour l'exploitation des terrasses et buvettes.

L'organisation d'une manifestation se déroulant sur le territoire communal de Bellevue est soumise à l'obtention d'une autorisation délivrée par la Mairie. Cette démarche s'adresse à toute personne souhaitant organiser une manifestation sur le domaine public ou privé communal.

La commune est aussi compétente pour autoriser l'exploitations de terrasses et buvettes. Si la terrasse est située sur le domaine privé, l'accord du propriétaire du terrain est également nécessaire.

Votre demande sera traitée par les autorités communales et cantonales qui vous adresseront directement les éventuelles autorisations relevant de leur compétence.

ATTENTION: certaines demandes devant être faites par les organisateurs aux services SABRA (prévention bruit) et Service du Médecin Cantonal (prévention sanitaire), nécessitent un délai d'**au moins 60 jours**.

Le canton reste compétent pour les autorisations suivantes :

1. Il délivre les autorisations pour l'exploitation des événements de divertissement public d'importance cantonale, ainsi que pour les buvettes exploitées durant ceux-ci.
2. Il délivre les autorisations pour l'exploitation des établissements de divertissement public (salles de spectacles, théâtres, cinémas, etc.), ainsi que pour les buvettes permanentes exploitées en leur sein.

Les démarches doivent être faites au moyen du formulaire unique manifestation que vous trouverez dans les prestations communales du site internet [www.mairie-bellevue.ch](http://www.mairie-bellevue.ch).

Pour toute question liée: [manifestations@mairie-bellevue.ch](mailto:manifestations@mairie-bellevue.ch)



### SCRUTINS 2016

Contrairement à l'année 2015 qui a été riche en votations et élections, il n'est prévu que quatre dates de votations populaires en 2016, soit :

- 28 février;
- 5 juin;
- 25 septembre;
- 27 novembre.

### PENDANT LES VACANCES PENSEZ AU PASSEPORT VACANCES !

#### Pour les jeunes nés entre 2001 et 2006.

Le Service des loisirs éducatifs du DIP, responsable du Passeport, propose aux enfants une large palette d'activités à choix dans les domaines les plus divers.

Cette année les inscriptions auront lieu **dès le 11 mai 2016, au Service des loisirs éducatifs, rue des Glacis-de-Rive 11.**

Le prix s'élève à CHF 60.-.

Après avoir acheté le Passeport, chaque participant-e reçoit le programme des activités et une carte-réponse. Le-la jeune inscrit ses choix d'activités sur la carte et la retourne au SLE le plus rapidement possible.

### UNE PAGE FACEBOOK POUR LA COMMUNE DE BELLEVUE



A l'adresse [www.facebook.com/1293bellevue](http://www.facebook.com/1293bellevue), la Mairie a créé sa page officielle sur le réseau social Facebook.

Au travers de cette page, nous allons vous tenir au courant des événements communaux, des manifestations, des nouveautés, des travaux... de tout ! L'idée est de rendre la vie communale interactive et moins confidentielle.

De votre côté, n'hésitez pas à alimenter cette page, à la faire vivre, à commenter nos publications, nous faire des suggestions d'améliorations, d'innovations, à partager avec nous des photos et des archives.

Ceci n'empêchera pas le site [www.mairie-bellevue.ch](http://www.mairie-bellevue.ch) de demeurer la référence en matière de communications officielles, administratives, institutionnelles et politiques.

En espérant que vous serez nombreux à nous suivre !

### LA ROUTE DU LAC IL Y A ENVIRON UN SIÈCLE, DIRECTION VERSOIX.



Crédit photographique: Photo aimablement mise à disposition par la famille Fatio.



## **AGENDA**

---

### **MARS 2016**

- Samedi 5 :** Troc organisé par l'APEB, salle communale, 9h00 à 12h00
- Mardi 8 :** Séance du Conseil municipal, salle du CM, 20h30
- Jeudi 17 :** Levée des déchets encombrants
- Dimanche 20 :** Course aux œufs, Club des Bellevistes, bâtiment des Aiglons, 11h00 à 19h00
- Jeudi 24 au  
Vendredi 1<sup>er</sup> avril :** Vacances scolaires de Pâques
- Vendredi 25 :** Ouverture de la buvette Gitana
- Dimanche 27 :** Passage à l'heure d'été

### **AVRIL 2016**

- Samedi 9 :** Chasse aux œufs de Pâques, Webster, dès 10h
- Mardi 19 :** Inscriptions au jardin d'enfants « les petits loups », Genthod  
Séance du Conseil municipal, salle du CM, 20h30

### **MAI 2016**

- Jeudi 5 :** Ascension  
Rallye organisé par le Club des Bellevistes
- Mardi 10 :** Séance du Conseil municipal, salle du CM, 20h30
- Jeudi 12 :** Inscriptions à l'école de musique, Colovracum, 15h30 à 19h
- Lundi 16 :** Pentecôte
- Jeudi 19 :** Levée des déchets encombrants
- Dimanche 22 :** Nettoyage du lac, Net'Léman, Vengeron
- Mercredi 25 :** Sortie des Aînés, journée
- Vendredi 27 :** Concert annuel de l'Harmonie de Genthod-Bellevue, Genthod
- Samedi 28 :** Inscriptions GIAP, locaux parascolaires, Aiglons, 8h00 à 12h00

### **JUIN 2016**

- Mercredi 1<sup>er</sup> :** Inscriptions GIAP, locaux parascolaires, Aiglons, 16h00 à 20h00
- Sam - dim 4-5 :** Festival Country, Parc des Aiglettes
- Dimanche 5 :** Votation populaire
- Mardi 7 :** Séance du Conseil municipal, salle du CM, 20h30
- Mercredi 8  
au mardi 21 :** Piano à disposition, Port Gitana

### **JUILLET 2016**

- Vendredi 1<sup>er</sup> :** Fête des Promotions
- Lundi 4 juillet au  
Ven 26 août :** Vacances scolaires



## NUMÉROS D'URGENCE

Urgences médicales, ambulances :	144
Service du Feu :	118
Police :	117
Empoisonnements :	145
Genève-Médecins :	022 754 54 54
Médecins Urgences :	022 322 20 20
SOS Médecins :	022 748 49 50
Urgences de l'Hôpital de la Tour :	022 719 60 00 et 022 719 61 11
Vétérinaires de garde :	0900 83 83 43

## NUMÉROS PRATIQUES

Ramoneur officiel pour Bellevue :	
M. Jean-Pierre Bourqui	022 784 29 28
Transvoirie :	022 306 15 15
(questions liées aux déchets)	
GIAP :	079 909 51 34
Crèche :	022 758 06 36
Bibliothèque :	022 959 75 47
Ecole :	022 959 75 40

La rédaction invite les associations communales qui souhaiteraient publier des informations dans le journal, à transmettre leurs textes **au minimum un mois avant la parution** à l'adresse : [info@mairie-bellevue.ch](mailto:info@mairie-bellevue.ch).

## SITES INTERNET POUR LES BELLEVISTES

Le site [www.bellevue-beach.ch](http://www.bellevue-beach.ch) est à la disposition des Bellevistes; vous pouvez y insérer des petites annonces gratuites, vous informer sur les manifestations à venir, vous renseigner sur les commerces et associations locales.

Toutes les informations que vous souhaitez insérer sont les bienvenues afin que ce site soit le plus consulté possible.

D'autre part, vous pouvez retrouver sur le site [www.gazette-bellevue.ch](http://www.gazette-bellevue.ch) la plupart des articles concernant votre commune qui sont parus dans la Tribune Rive-Lac.

## Mairie de Bellevue

Route de Lausanne 329  
 CP 44 - 1293 Bellevue  
 Tél. 022 959 88 20  
 Fax 022 959 88 21  
[info@mairie-bellevue.ch](mailto:info@mairie-bellevue.ch)  
[technique@mairie-bellevue.ch](mailto:technique@mairie-bellevue.ch)  
[dd@mairie-bellevue.ch](mailto:dd@mairie-bellevue.ch)  
[cm@mairie-bellevue.ch](mailto:cm@mairie-bellevue.ch)  
[manifestations@mairie-bellevue.ch](mailto:manifestations@mairie-bellevue.ch)  
[www.mairie-bellevue.ch](http://www.mairie-bellevue.ch)

## Heures d'ouverture de la réception

- Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
- Les mercredis de 9h00 à 13h00
- Les jeudis de 13h30 à 19h00
- Les vendredis: fermé

	Administration communale
	Sécurité
	Culture et loisirs
	Social et jeunesse
	Technique – Bâtiments – Services extérieurs
	Développement durable et déchets
	Informations pratiques

Retrouvez ce journal sur  
notre site internet sous  
"Publications".



Le journal communal est préparé et édité par la Commune de Bellevue. Il paraît quatre fois par an, en mars, juin, septembre et décembre.

Graphisme et impression: Imprimerie LENZI

Imprimé à 1350 exemplaires sur papier 100% écologique.

